



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 avril 2009.

DEEZER SIGNE AVEC EMI MUSIC FRANCE

DEEZER PROPOSE DESORMAIS D'ECOUTER GRATUITEMENT ET LEGALEMENT LES CATALOGUES DES 4 MAJORS

Deezer et EMI Music France annoncent la signature d'un accord sur la France qui sera étendu rapidement à toute l'Europe. Le premier site de streaming français permet désormais à ses utilisateurs de découvrir ou d'accéder gratuitement à un catalogue musical de 4.5 millions de titres et ce de manière légale et illimitée. L'accord avec la major mondiale porte sur la **mise à disposition d'un catalogue numérique, comprenant plus de 450.000 titres** couvrant l'ensemble des genres musicaux et enrichi de façon significative chaque semaine. Dans un contexte de mutation des usages et de multiplication des modèles économiques, EMI Music confirme sa volonté d'innover en s'associant avec le leader français de la diffusion de musiques en streaming sur Internet.

Jonathan Benassaya PDG et Daniel Marhely fondateurs de Deezer commentent :

« Nous sommes fiers d'accueillir EMI au sein de Deezer. Cet accord Européen assoie la légitimité de notre modèle économique et nous permet désormais d'étoffer nos services notamment dans l'univers mobile. Notre offre est désormais la plus riche du marché avec les catalogues de toutes les majors et des indépendants. Ce partenariat nous permet en outre de positionner Deezer sur un développement international. »

David Kassler Président EMI MUSIC EUROPE :

"Ce nouveau partenariat illustre notre volonté de contribuer au développement d'offres attractives qui permettent de rapprocher un peu plus encore artistes et fans de musique. Deezer permet au plus grand nombre de découvrir facilement artistes et catalogues de qualité et fait désormais le pari, grâce à ses nouveaux services, de démultiplier les façons d'écouter et d'aimer la musique. Cet esprit d'innovation, de proximité, de multiplication des expériences mais aussi de respect des droits de chacun est au cœur de notre partenariat. J'espère donc que cet accord aura l'occasion de s'étendre à d'autres pays européens dans un proche avenir."

A propos d'EMI Music :

EMI Music est la division de musique enregistrée du Groupe EMI, première société indépendante sur le marché international de la musique. EMI Music représente des artistes exprimant différents goûts et genres musicaux. Ses labels comptent Angel, Astralwerks, Blue Note, Capitol, Capitol Nashville, EMI Classics, EMI CMG, EMI Records, EMI Televisa Music, Manhattan, Mute, Parlophone et Virgin.

A propos de Deezer :

Deezer.com est le premier site français d'écoute de musique à la demande gratuit, illimité et légal. Les Deezer-nutes peuvent, grâce à un catalogue de 4,5 millions de titres et à un accès aux 30 webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés et programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales. Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 16 langues et compte à ce jour plus de 7 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de O1Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

CONTACTS PRESSE

Deezer : Sophie Samama T. 01 55 80 69 02 P. 06 71 50 62 01 M. ss@deezer.com

Emi Music France : Amy Sloane-Pinel T. 01 56 55 70 28 P. 06 07 50 48 07 M. Amy.sloane-Pinel@emimusic.com